

## **Comité de vigilance des activités portuaires : Bilan annuel 2018**

**Québec, le 14 mars 2019** – Les membres du Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) déposent aujourd’hui leur bilan annuel 2018.

Ce cinquième bilan brosse un portrait qui démontre que le Comité est aussi actif qu’à sa mise en place et que le cumul des connaissances acquises le guide avantageusement dans la recherche de nouvelles pistes pour l’amélioration des meilleures pratiques environnementales.

Le Comité suit de près le développement du projet Beauport 2020 et les travaux de l’Agence canadienne d’évaluation environnementale. Un mémoire a été soumis par le Comité à cet effet en février 2017. Il est maintenant en attente du dépôt du rapport de l’ACÉE qui permettra une seconde consultation afin d’y émettre ses commentaires. Un autre dossier prioritaire est celui de l’étude *Mon Environnement Ma Santé*, menée par la Direction de la santé publique. Cette étude vise à évaluer l’impact sur la santé des principaux contaminants de l’air pour la population des secteurs Limoilou-Vanier et Basse-Ville.

Le CVAP propose des recommandations quant aux améliorations à apporter aux activités portuaires et sur les mesures pour en atténuer les impacts négatifs. Il est aussi un lieu d’échange d’information en vue d’une transparence accrue sur les impacts environnementaux et sanitaires de l’activité portuaire à Québec.

Rappelons que le CVAP a été mis en place conjointement par le Gouvernement du Québec et la Ville de Québec au printemps 2013 à la suite des différents épisodes de poussières en provenance des activités portuaires.

Pour prendre connaissance de ce bilan, il suffit de visiter le site [cvap.quebec.com](http://cvap.quebec.com).